



# Compte Rendu de la réunion du conseil municipal d'Aureville

Mardi 31 janvier 2023 - CM 2023-01

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 11/ Pouvoir : 0 / Votants : 11

Présents : ESPIC Xavier, Maire - SCHMIT Sylvie - MANENT Corinne - CASSAN Christine - CAMUS Gabriel - GROENEN Jesse - BACCHIN Patrice - GILLES André - AJAC Carole - TARROUX Francis - BOISLIVEAU Anthony

Absents excusés : VERBEKE Céline - LANDREA Benoît - MOUMIN Jean-Marc - ANDRE Dominique

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur GILLES André est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 13 décembre 2022

Sujet avec débat

1- Point travaux salle des fêtes et halle couverte

- a. Prolongation des délais de construction ?
- b. Tarif pour la location
- c. Point travaux

2- Réflexion sur l'accueil du public d'ici 2030 à 2040.

3- Réhabilitation énergétique des maisons d'habitation

4- Création de trottoirs chemin de Goyrans

Sujets sans débat

Vie Communale

Compte rendu des activités communales

Vie Intercommunale.

Compte rendu des activités intercommunales

Questions diverses



## TABLE DES MATIÈRES

### SUJETS AVEC DÉBAT

Salle des fêtes et halle couverte

Point sur les travaux

Achat d'un écran multifonction pour la nouvelle salle des fêtes communale.

Inauguration

Tarif de location de la nouvelle salle des fêtes

Accueil du public d'ici 2030 à 2040

Introduction

Pour notre commune

### SUJETS SANS DÉBAT

Vie Communale

Urbanisation/Voirie/Travaux

Fibre

CCAS

Communication

Vie Intercommunale

### QUESTIONS DIVERSES

Recensement de la population

Ecole - garderie scolaire

Monsieur le Maire ouvre la séance du 31 janvier 2023 à 20h30. Le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

---

SUJETS AVEC DÉBAT

**Salle des fêtes et halle couverte**

***Point sur les travaux***

Monsieur le Maire informe que la réception préalable des travaux pièce par pièce est en cours, la réception définitive est prévue pour le 20 février 2023. Les terrasses seront achevées cette semaine. Les plantations seront réalisées au mois de mars.

connexions téléphone et fibre en cours.

Il est envisagé la pose d'une caméra et d'une alarme anti intrusion. Devis en cours.

***Achat d'un écran multifonction pour la nouvelle salle des fêtes communale.***

***CM-01/2023-01/01***

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée

Les travaux de la nouvelle salle des fêtes seront achevés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Le bâtiment sera ouvert à la location à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Il est nécessaire de prévoir l'équipement de cette salle, notamment par un écran multifonction.

Un devis a été établi :

LMB Technologies.....écran showroom.....H.T.	2 543 €
TVA 20 % :	508.60 €
Total :	3 051.60 € TTC

Après en avoir débattu, le conseil municipal :

- ★ Accepte cette proposition
- ★ Autorise Monsieur le Maire à signer les devis
- ★ Dit que les crédits seront votés au BP 2023
- ★ Décide de demander une aide financière au conseil départemental de la Haute-Garonne municipal

***ADOPTE A L'UNANIMITE***

***Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.***

***Inauguration***

Réunion de préparation le 7 février à 20h30

***Tarif de location de la nouvelle salle des fêtes***

***CM-01/2023-02/02***

Monsieur le Maire présente le compte rendu du groupe de travail qui a étudié la mise en place d'un tarif de location de la salle des fêtes en tenant compte de la nature de l'événement projeté.

Après avoir examiné le dossier et en avoir débattu, le conseil municipal arrête les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

Évènement	Tarif	Observations
-----------	-------	--------------

Professionnel (privatisation)	3 360 €	
Professionnel (journée d'étude)	2 160 €	au minimum avec 40 personnes ou 45€/personne
Particulier Aureville	1 000 €	1 ou 2 jours - limité à une seule location par an et par foyer
Particuliers extérieurs	3 000 €	2 jours
Association Aureville	gratuit	
Association commune limitrophe	1 500 €	
Association extérieure	2 500 €	

#### Cas particuliers

Des demandes de location ont été déposées par 3 associations pour des événements exceptionnels

- Caminarem pour l'organisation de leur assemblée générale annuelle 2023.
- L'association "La roulotte" pour leur fête des 10 ans
- Le foyer rural de Lacroix-Falgarde pour l'audition de musique 2023.

Après en avoir débattu, le conseil municipal arrête les tarifs suivants à titre exceptionnel pour ces 3 manifestations :

- Caminarem : gratuit en contrepartie de l'aide fournie pour l'entretien du parc du château.
- La roulotte : 500 € pour leur participation active à l'organisation des Campestral.
- Le foyer rural de Lacroix-Falgarde : 500 € pour la première location, par la suite 1 500 €.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

**Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.**

### **Accueil de la population d'ici 2030 à 2040**

#### **Introduction**

La loi « Climat et Résilience », promulguée le 24 août 2021, traduit une partie des 146 propositions de la convention citoyenne pour le climat pour réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France. Elle entend lutter contre l'artificialisation des sols qui est une des causes premières du changement climatique . L'objectif de réduction par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030 est inscrit dans la loi (art. 191). L'artificialisation est définie comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage » (art. 192).

La loi fixe aussi un objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050.

#### **Pour notre commune**

Monsieur André GILLES présente le point sur ce qu'il reste de terrain constructible à consommer à la commune jusqu'à 2030.

10 ha qui correspondent à la moitié de notre consommation dans les 10 dernières années.

A partir de 2030, nous pourrions consommer la moitié de la surface réellement consommée dans la période précédente, soit potentiellement 5 ha.  
Des projections d'aménagement ont été évoquées, le plan sera soumis au Sicoval pour l'étude d'un éventuel PLUI.

---

Les sujets avec débat initialement prévus à la réunion du conseil municipal de ce jour, seront traités au prochain conseil municipal du 7 mars 2023.

---

## SUJETS SANS DÉBAT

### **Vie Communale**

#### ***Urbanisation/Voirie/Travaux***

##### Fibre

Une réunion est organisée avec Fibre 31 et PCE le 8 février 2023 à 14 heures pour faire le point sur la mise en place de la fibre sur la commune, notamment dans les secteurs qui posent des problèmes (le secteur de Sauveterre en partie et le chemin du Bois Grand).

##### **CCAS**

La tournée des aînés est pratiquement terminée.

##### **Communication**

Une Brèves est à rédiger.

### **Vie Intercommunale**

Vu l'heure avancée, le compte rendu de la vie intercommunale est remis au prochain conseil municipal.

---

## QUESTIONS DIVERSES

### **Recensement de la population**

Le recensement de la population est en cours sur Aureville.

### **Ecole - garderie scolaire**

Mise en place d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une messagerie spécifique à la garderie scolaire laquelle permettra aux parents de communiquer directement avec le personnel de l'école : [periscolaire@aureville.fr](mailto:periscolaire@aureville.fr)

Monsieur Xavier ESPIC clôt la réunion du conseil municipal à 00h30

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 7 mars 2023 à 20h30

**CM-01/2023-01/01** : Achat d'un écran multifonction pour la nouvelle salle des fêtes communale.

**CM-01/2023-02/02** : Tarif de location de la nouvelle salle des fêtes

AJAC Carole	
ANDRE Dominique	absent
BACCHIN Patrice	
BOISLIVEAU Anthony	
CAMUS Gabriel	
CASSAN Christine	
ESPIC Xavier	
GILLES André	
GROENEN Jesse	
LANDREA Benoît	absent
MANENT Corinne	
MOUMIN Jean-Marc	absent
SCHMIT Sylvie	
TARROUX Francis	
VERBEKE Céline	absente